



Quiétude partagée en cœur de Parc : des solutions coconstruites avec les acteurs de Vanoise

Lancement d'une enquête à Aussois

L'hiver, les espaces naturels attirent un public croissant en quête de reconnexion à la nature. Comme tous les massifs montagneux, la Vanoise est un espace de jeu très prisé des skieurs de randonnée et des randonneurs en raquettes mais elle est aussi un espace vital pour la faune sauvage. Avec le Covid-19, cette année 2020 est particulière pour la faune qui jouit d'une certaine tranquillité. Mais, plus généralement, les interactions se multiplient entre les pratiquants et la faune.

Face à ce constat, et pour permettre la meilleure coexistence possible entre la faune sauvage et les activités hivernales en cœur de Parc, le Parc national de la Vanoise engage ce printemps avec les habitants et les usagers du territoire, une démarche de co-construction de solutions pour aller vers une quiétude partagée. Un projet qui s'intègre dans la stratégie touristique et d'accueil du Parc « Mieux partager pour mieux préserver ».

Des données nouvelles pour mieux connaître le contexte

Début 2019, le Parc national de la Vanoise a dressé un état des lieux des activités et de la faune sauvage en hiver. Il ressort que **47 % de la surface du cœur du Parc est concernée par au moins une activité** en hiver (avec en tête, le ski de randonnée). Mais également que la faune sauvage, sensible en hiver, croise régulièrement le chemin des randonneurs.

Afin de mieux connaître les pratiquants et leur rapport à l'animal sauvage, l'Université de Chambéry (laboratoire Edytem) a ensuite mené une enquête de terrain. Les chiffres montrent que **45 % des pratiquants ont vu un animal lors de leur randonnée** et **84% des pratiquants pensent que ski de randonnée et raquettes peuvent déranger la faune sauvage**.

Mais pour autant, **68 % des pratiquants pensent ne pas avoir dérangé la faune sauvage** lors de leur sortie. La perception du dérangement est étroitement liée au comportement de l'animal au moment de la rencontre.

Associer les acteurs locaux

Suite à cet état des lieux, le Parc souhaite aujourd'hui **associer les acteurs socio-professionnels et habitants d'Aussois** qui se sentent concernés par le sujet de la quiétude hivernale. À noter que le Parc ne souhaite, ni ne peut réglementer les activités hivernales.

Ainsi, d'ici fin août 2020, une **cinquantaine d'acteurs** de la **commune d'Aussois** (gardiens de refuge, accompagnateurs en montagne, guides, moniteurs de ski, élus, habitants, ...) vont être sollicités pour des entretiens qui seront réalisés par une stagiaire et un **sociologue expérimenté** (laboratoire PACTE, Grenoble).



Il s'agit de recueillir la parole des acteurs sur la faune sauvage, les interactions entre faune et activités hivernales, sur le Parc, et toutes les opinions autour de ce sujet. Les entretiens seront anonymes, le Parc ne souhaitant pas avoir accès à des informations individuelles mais à une synthèse des avis de toutes les personnes qui répondront à cette enquête.

À l'automne 2020, une réunion publique permettra une **restitution thématique des entretiens**.

Construire ensemble des solutions partagées

Sur cette base pourra ensuite se mettre en place un **processus de concertation** autour de la quiétude hivernale en cœur de Parc. Des **groupes de travail thématiques** seront créés pour **proposer des solutions concrètes** en réponse aux problématiques qui auront été soulevées. L'appropriation de cette question par les acteurs du territoire et leur investissement dans la concertation est gage de réussite.

Bien sûr, la question de la quiétude en hiver ne s'arrête pas au cœur de Parc national. Les domaines skiables comme Val Cenis en Maurienne ou les Arcs-Peisey Vallandry en Tarentaise s'investissent déjà sur ce sujet ¹.

Ailleurs, en Chartreuse, dans les Bauges, en Suisse... un travail est engagé avec les territoires pour aboutir à des actions partagées par tous. Autant de retours d'expériences qui nourrissent le projet du Parc national aujourd'hui, tout comme la campagne de sensibilisation Be Part of the Mountain, initiée par Alparc et relayée activement par ses ambassadeurs en Vanoise.

1 : On peut également citer Val d'Isère, Courchevel, la Rosière ou la Norma en Vanoise, qui ont déjà mis en place des zones de quiétude.



© Parc national de la Vanoise - MOLLARD Maurice

